

la Revue De Valdoie

**INAUGURATION de la résidence Sainte Jeanne de Chantal**

Après avoir traversé quelques mois tumultueux, le soleil est enfin revenu et l'été 2019 s'est révélé festif et convivial.

Fête de la musique, mercredis d'été, fête du sport ... et toutes ces rencontres dans vos quartiers, m'ont permis de me ressourcer en puisant dans vos énergies et vos encouragements à poursuivre mes actions à vos côtés.

Toutes ces manifestations que nous avons mises en place pour créer ce lien social essentiel à la vie de notre commune, nous faisons en sorte de les développer toujours plus, en persévérant dans le soutien que nous apportons à toutes nos dynamiques associatives. Ce soutien, qui est indispensable à la poursuite de leurs activités leur permet de contribuer elles aussi à favoriser cette solidarité et cette entraide entre les valdoyens.

L'été n'a pas été que festif, il a aussi été l'occasion de faire le point sur les projets inscrits au budget 2019 et sur les subventions qui leur ont été attribuées. Faute de soutien de la part de nos partenaires locaux, certains projets ont été suspendus, à savoir l'épicerie solidaire et la nouvelle voie reliant la rue du 1^{er} mai à la rue Carnot.

J'ai fait le choix de prioriser sur la sécurisation de certains espaces publics en installant des caméras de vidéo surveillance. Aucun valdoyen ne devrait avoir à ressentir un quelconque sentiment d'insécurité et votre mise en sécurité est notre priorité.

L'été aura donc été à l'image de la politique que je conduis : studieux pour vous assurer un cadre de vie agréable et de qualité, mais aussi très convivial, afin de maintenir cet esprit du « vivre ensemble » qui nous réchauffe le cœur.

Belle rentrée à toutes et à tous.



**Corinne
COUDEREAU**
Maire de Valdoie

VIE LOCALE



Formation des Aidants

RÉFLEXION, PARTAGE ET RÉPIT POUR LES AIDANTS

En 2018, six modules de formation à destination d'aidant de proche souffrant de pathologies diverses (Maladie d'Alzheimer ou apparentés, suite d'AVC ou d'infarctus, pathologies psychiatriques, déficiences intellectuelles, autisme...) ont eu lieu au Centre Jean Moulin. Cette formation était animée par Emilie Marconot, psychologue à la Résidence Rosemontoise.

Le maintien à domicile des proches aidés est possible mais nécessite une prise en soins globale et bien coordonnée. Ce sont les aidants présents au quotidien qui sont les premiers submergés par leur « charge », ils ont alors besoin de répit, d'écoute et d'informations pour ne pas se retrouver isolés dans cette configuration qui peut vite devenir un huit-clos.

Sophie Wojcik reconnaît « qu'il est très difficile psychologiquement pour l'entourage d'inscrire un proche dans un établissement en raison du sentiment de culpabilité ». Elle juge indispensable de créer un climat de confiance entre la famille et l'institution et a présenté des solutions transitoires. D'abord l'accueil de jour, l'EHPAD la Rosemontoise prend les usagés en charge, transport compris, de 9h à 16h. Le séjour temporaire constitue une autre alternative, il va d'une semaine à un ou plusieurs mois.

Les aidants ont à leur tour exprimé leur ressenti après cette formation. « Cela m'a donné du punch et des ouvertures » affirme l'un d'eux. « Je me sentais seule, ce n'est plus le cas » constate une participante.

Une nouvelle session de formation sera proposée sur octobre et novembre 2019. N'hésitez pas à contacter La Rosemontoise pour avoir plus d'informations.

Les VISITES de QUARTIER

INTERRUPTION DURANT LA PERIODE PRE-ELECTORALE

Cet été, Corinne COUDEREAU, Maire de Valdoie, accompagnée de son équipe municipale, est repartie à la rencontre des habitants, dans leur quartier en leur proposant de partager un apéritif.

Depuis le 1^{er} septembre, une période pré-electorale a débuté et la municipalité a préféré suspendre ces visites de quartiers afin qu'elles ne soient pas interprétées comme une démarche électorale.

MODIFICATION DE LA CIRCULATION À L'INTERSECTION DES RUES CARNOT ET ZOLA :

En 2017, des travaux ont été entrepris devant la mairie pour sécuriser les cheminements des piétons, faciliter l'accès aux vélos en libre-service et aux transports en commun.

En 2018, la commission de circulation avait préconisé que pour aller en direction de Belfort, les automobilistes pouvaient se positionner sur la voie de droite et ainsi ne pas rester bloqués sur la voie de gauche, avec des usagers qui n'osent pas s'engager sur leur voie de circulation.

Il semblait en effet nécessaire de clarifier les règles en matière de code de la route concernant les deux voies de l'intersection rue Blumberg. Il n'y a pas de priorité à droite à cette intersection dans la mesure où, chaque véhicule doit poursuivre sur sa voie (sans laisser la priorité), puis changer de voie quelques dizaines de mètres plus loin si nécessaire. Les pointillés sont là UNIQUEMENT pour permettre le passage des véhicules lourds de type bus qui ne peuvent amorcer le tournant sans franchir la ligne continue.

Les observations de cet été ont été satisfaisantes cependant dès la rentrée de septembre, la circulation dense aux heures de pointe a repris de son intensité, provoquant de nouveaux ralentissements sur la commune.

Une société intervient régulièrement dans le phasage des feux tricolores. Ce réglage est extrêmement complexe et nécessite des calculs et essais, qui sont en cours de réalisation.

L'objectif étant bien évidemment de prendre des mesures facilitant les déplacements des Valdoyens, qui subissent depuis des années le flux des migrations pendulaires transitant de tout le Nord Territoire. Celui-ci se densifie année après année, les foyers n'ont plus un mais deux ou trois véhicules et les transports en commun ne donnent pas satisfaction en milieu rural.

Valdoie est un «entonnoir» en porte d'entrée d'agglomération belfortaine et 15 000 véhicules/jour traversent quotidiennement notre commune.

Si les modifications effectuées ne s'avèrent pas concluantes, un retour à l'ancienne configuration reste envisageable.



JEUNESSE

Carte AVANTAGE JEUNES 2019/2020

A nouveau disponible en mairie de Valdoie, et offerte gratuitement par la municipalité, LA CARTE AVANTAGE JEUNES est à retirer à l'accueil.

Tous les Valdoyens âgés de 10 à 20 ans peuvent obtenir leur carte, en apportant obligatoirement :

- » Carte d'identité ou le livret de famille
- » Photo d'identité
- » Justificatif de domicile récent

VOTRE ETE A L'ALSH

Pour beaucoup d'enfants de la commune, vacances scolaires rime avec centre aéré. L'Accueil de Loisirs est resté ouvert tout l'été pour leur permettre bon nombre d'activités dans les locaux de l'Espace Simone Veil ou en extérieurs comme vous pouvez le découvrir ci-dessous.

Pour les 61 enfants du groupe des «maternelles» :

- » Montagne de singes à Kintzheim
- » Promenade au Salbert

Thèmes abordés :

- » Le cyclisme
- » Le cirque
- » Au camping
- » Les événements naturels de l'été
- » Les fruits et légumes
- » L'Egypte
- » Mes apprentissages

Un stage Ados s'est déroulé du 15/07 au 18/07

10 jeunes valdoyens ont participé à ce stage organisé par le service jeunesse sur le site de l'Espace Morteau (3 filles et 7 garçons âgés de 11 à 13 ans)

Au programme de ces 4 jours, les jeunes adolescents ont pu pratiquer différentes activités :

- » Visite du saut du Doubs
- » Randonnée
- » Accrobranche
- » Canoë
- » Kayak
- » Baignade au Lac de Saint-Point et à Pont de Roide
- » Fête foraine en soirée
- » Veillées...

Tous attendent avec impatience de repartir l'année prochaine !

Pour les 70 enfants du groupe des «élémentaires» :

- » Montagne de singes à Kintzheim
- » Bowling
- » Jeux de nature et pique-nique au parc des daims à Bavilliers
- » Course d'orientation et pique-nique au gymnase du Monceau
- » Néo Center à Andelnans

Au sein de l'Espace Educatif Simone Veil les activités sont axées sur le jeu, le sport, elles peuvent être manuelles, culturelles ou culinaires.



RENTREE DES CLASSES PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'ELOIE

Les Communes de Valdoie et d'Eloie ont toutes deux pour ambition de proposer des conditions d'enseignement optimales aux élèves qui fréquentent leurs écoles primaires.

Les deux Communes connaissent une baisse des effectifs qui dès cette rentrée scolaire aurait pu se traduire pour Eloie par la création de classes à triple niveau et pour Valdoie par la fermeture d'une classe à l'école Victor Frahier.

L'accueil des élèves de CM2 d'Eloie au sein de l'école V. Frahier à Valdoie se présentait comme une alternative.

Après avoir obtenu l'adhésion de la communauté éducative, une convention de partenariat a été signée le 25 juillet dernier entre la Commune d'Eloie et la Commune de Valdoie pour permettre aux élèves de CM2 d'Eloie d'être scolarisés à l'école V. Frahier de Valdoie.

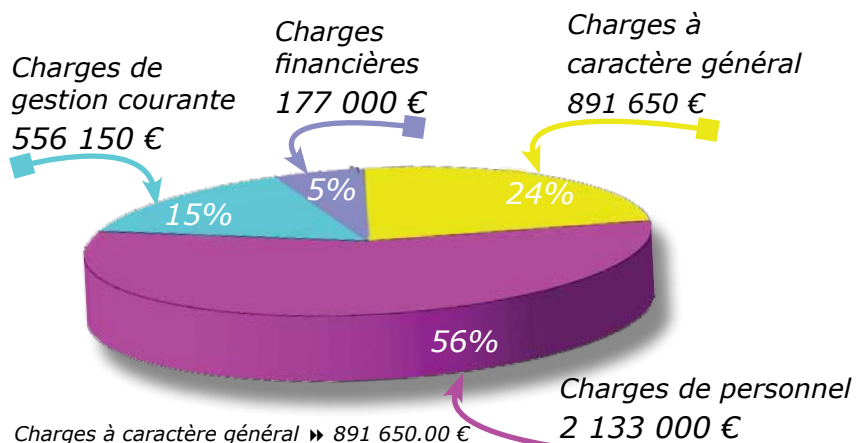
Cette mesure a permis d'éviter que les services de l'Education Nationale ne prononcent une fermeture de classe à l'école V. Frahier. Les frais relatifs à la scolarité des CM2 d'Eloie seront facturés à la commune d'Eloie à hauteur de 350 € par enfant accueilli.



INTERVENTION SUR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE à l'école élémentaire VICTOR FRAHIER

Dans le cadre de leurs études, 4 élèves de BTS du Lycée Quelet à Valdoie sont intervenus auprès des élèves de CM2. L'objectif était de former des futurs citoyens, respectueux et soucieux de l'environnement en les sensibilisant aux enjeux du réchauffement climatique. L'intervention a débuté par la visualisation d'une courte vidéo visant à apporter quelques explications sur le thème abordé, suivie d'un temps d'échange et de questionnement. Les élèves ont ensuite réfléchi collectivement aux bons gestes à adopter au quotidien afin d'économiser l'eau et l'énergie au travers d'activités ludiques (quiz, vidéos à analyser...). Enfin une activité de tri de déchets, durant laquelle les élèves étaient très motivés, est venue clore cet après-midi. La directrice Mme NOGUERA, l'enseignante, Melle MOREAU et les enfants de la classe de CM2 remercient Antoine, Thomas, Maxime et Loïc pour la qualité du travail fourni.

LE FONCTIONNEMENT



Charges à caractère général ► 891 650.00 €
Charges de personnel ► 2 133 000.00 €
Atténuation de produits ► 2 000.00 €
Charges de gestion courante ► 556 150.00 €
Charges financières ► 177 000.00 €
Charges exceptionnelles ► 2 000.00 €
Dotations aux provisions ► 12 000.00 €

Dépenses de fonctionnement

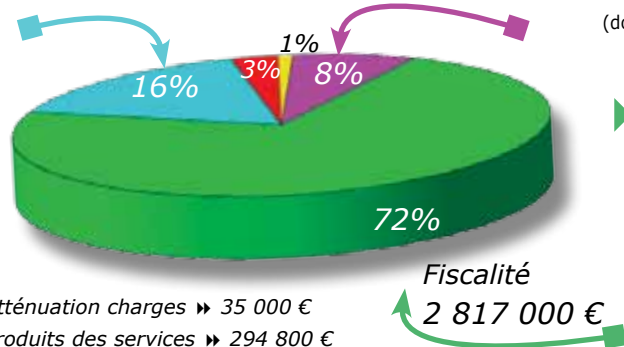
3 773 800.00 €

Le budget de la commune de Valdoie représente 3,77 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement, utilisés principalement pour mettre en oeuvre les services et administrer la commune : crèche, accueil périscolaire, école maternelles et primaires, restauration scolaire, état civil, urbanisme,... Il permet aussi d'accompagner les activités sportives, culturelles et les événements de la vie locale souvent mis en oeuvre par le tissu associatif, fortement soutenu par la collectivité à travers les 140 000 € de subventions qui leur sont attribuées chaque année sur le budget de fonctionnement et de nombreux équipements entretenus et mis à disposition gratuitement.

A cela, s'ajoute en 2019, 1,37 millions d'euros de dépenses pour investir et rembourser les emprunts en cours (voir page suivante). Ces dépenses permettent de maintenir en l'état les équipements, bâtiments, le cadre urbain et les espaces de vie.

Ce budget apparaît très classique pour une commune de 5500 habitants. Cependant, il convient de nuancer car pour faire face à ces dépenses, les capacités financières de la commune sont plus réduites que celles d'autres communes.

Dotations et participation de l'Etat 632 100 €
Produits des services 294 800 €



Atténuation charges ► 35 000 €
Produits des services ► 294 800 €
Fiscalité ► 2 817 000 €
Dotations et participation de l'Etat ► 632 100 €
Autres produits gestion courante ► 109 400 €

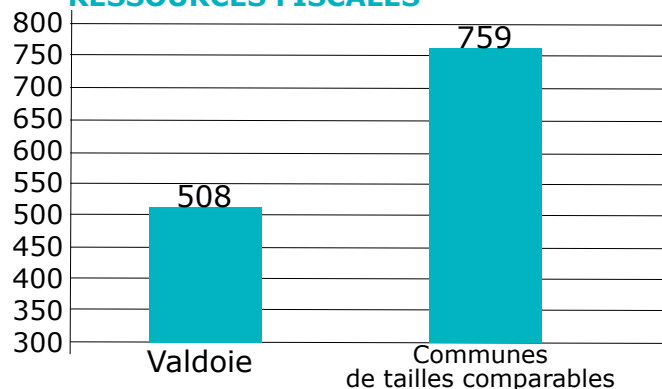
Recettes totales de fonctionnement

3 888 300.00 €

POURQUOI CE MANQUE DE RECETTES ?

(données Association des Maires de France AMF - CA 2017 - en € par habitant - communes de la catégorie 3500-10 000 habitants)

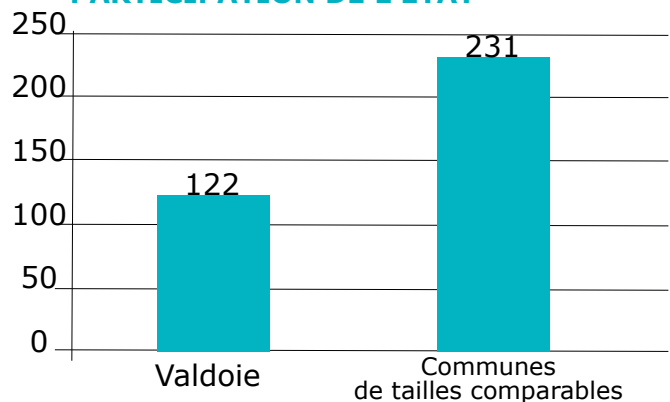
RESSOURCES FISCALES



► Par choix du Conseil Municipal de privilégier une fiscalité nettement plus basse que celle des communes françaises comparables.

Nos ressources fiscales sont inférieures de 33% à celles des autres communes de la catégorie.

PARTICIPATION DE L'ETAT

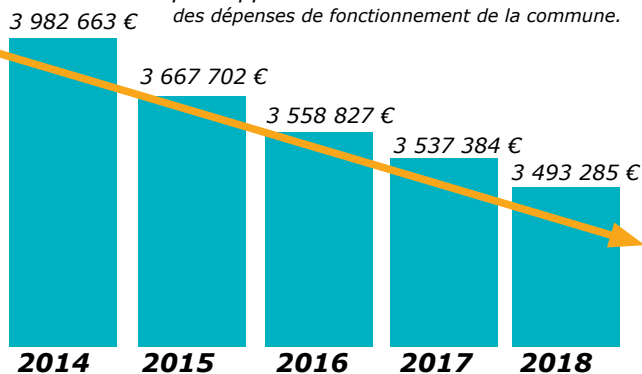


► Parce que l'Etat qui soutient tous les budgets communaux français au travers de dotations attribuées à la commune de Valdoie une somme bien inférieure à celle perçue par d'autres communes. Les dotations que Valdoie reçoit de la part du budget de l'Etat sont de 48% inférieures à celles des autres communes comparables.

Dépenses réelles de fonctionnement

En 2018 c'est : **489 000 € d'économies**

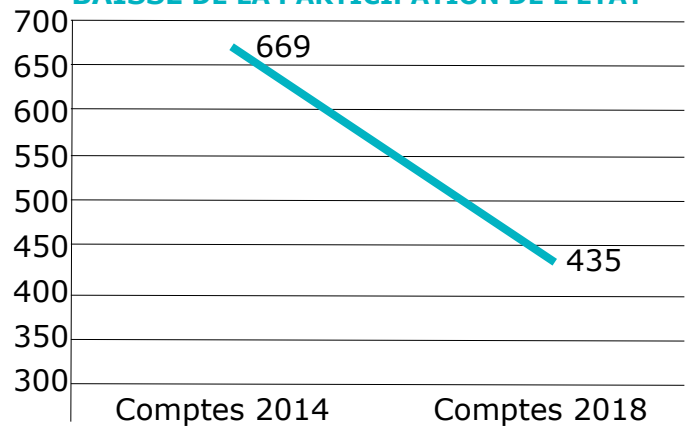
par rapport à l'année 2014 soit environ 10% des dépenses de fonctionnement de la commune.



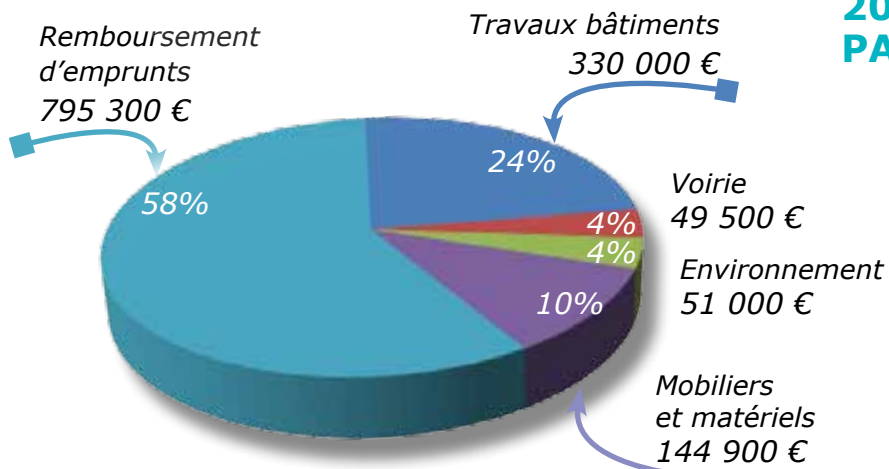
► A cela, s'ajoutent les reculs successifs depuis 2014 de la DGF (une des dotations que l'Etat attribue aux communes). Ces baisses vont alors prendre une dimension encore plus pénalisante pour Valdoie. Le recul de cette dotation est en fort recul depuis 4 ans : de 669 000€ à 435 000 €.

Cette pression budgétaire bien réelle a exigé 4 années d'efforts importants. Les économies effectuées représentent ainsi 489 000 euros de l'année 2014 à l'année 2018, soit environ 10% des dépenses de fonctionnement de la commune.

BAISSE DE LA PARTICIPATION DE L'ETAT



L'INVESTISSEMENT



Dépenses d'investissement

1 370 700 €

- Travaux bâtiments ▶ 330 000 €
- Travaux de voirie ▶ 49 500,00€
- Travaux environnement ▶ 51 000 €
- Mobiliers et matériels ▶ 144 900 €
- Remboursement d'emprunts ▶ 795 300 €

2019, ASSUMER UN EXERCICE BUDGÉTAIRE PARTICULIÈREMENT DIFFICILE

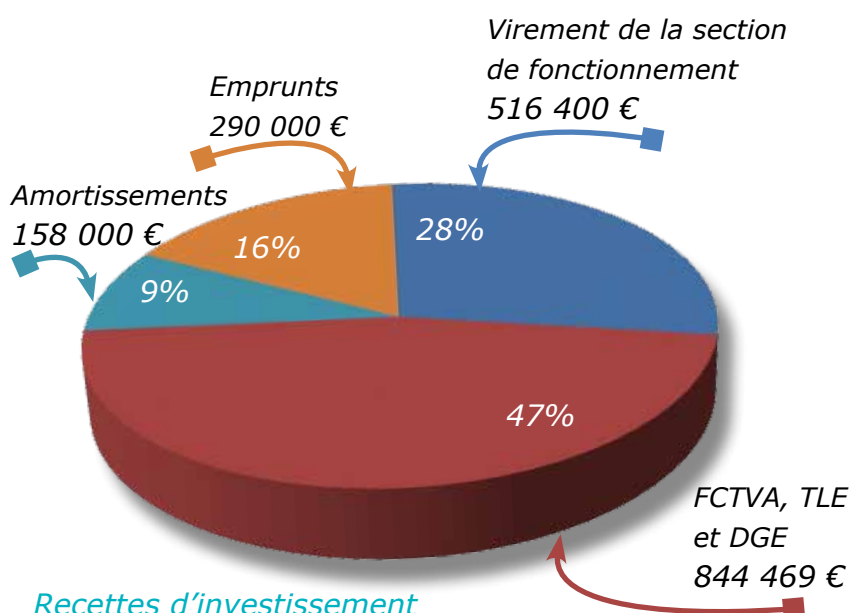
A l'issue de ces quatre années d'efforts, il devient nettement plus difficile de dégager des moyens nouveaux en économisant, c'est pourquoi des décisions indispensables ont été prises.

Si l'objectif est de maintenir les fondamentaux qui assurent la qualité de vie à Valdoie avec une offre de services que n'ont pas d'autres communes de même nombre d'habitants et de préserver un tissu associatif exceptionnel, le respect des normes et réglementations s'impose et complexifie les tâches journalières des agents de la collectivité.

De plus, il a fallu prendre en compte en 2019 des événements à nouveau défavorables avec notamment un problème d'équilibre budgétaire concernant le CCAS.

Avec ces nouvelles pertes des moyens financiers, des décisions rapides et efficaces devaient être mises en place afin de réduire les dépenses de manière encore plus significative.

La situation a exigé de prendre toute la mesure de la responsabilité budgétaire en anticipant les risques pour le budget 2020 et en préparant l'avenir. Ainsi, la recherche de nouveaux moyens financiers à hauteur de 400 000 euros a été planifiée pour des résultats durant 2019.



Recettes d'investissement

1 808 869 €

- Virement de la section de fonctionnement ▶ 516 400 €
- Dotations FCTVA, TLE et DGE ▶ 844 469 €
- Dotations aux amortissements ▶ 158 000 €
- Emprunts ▶ 290 000 €

DÉTAILS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Amicale Boule-Arsot Valdoie** ▶▶ 4 750 €
- Sporting Club Municipal** ▶▶ 9 000 €
- Valdoie Pétanque 90** ▶▶ 1 200 €
- ESTB Handball** ▶▶ 2 750 €
- Innov'Sport** ▶▶ 2 000 €
- Kick Boxing Full Contact** ▶▶ 250 €
- Les Archers du Val d'Oye** ▶▶ 800 €
- Cyclo d'Oye Loisirs** ▶▶ 1 500 €
- Tennis Club Valdoie** ▶▶ 1 500 €

- Badminton** ▶▶ 250 €
- Ring Olympique Valdoyen** ▶▶ 1 000 €
- Avenir Cycliste du Territoire** ▶▶ 1 000 €
- Association Vald'Oye (AVO)** ▶▶ 70 000 €
- Vald'Anim** ▶▶ 2 500 €
- Office Municipal des Sports (OMS)** ▶▶ 5 000 €
- La Troupe Médiévale du Val d'Oye** ▶▶ 500 €

Amicale commerçants Les Vitrines de Valdoie ▶▶ 1 000 €

Harmonie Municipale ▶▶ 15 000 €

Jazz Band 007 ▶▶ 500 €

Coopérative École élémentaire CENTRE ▶▶ 1 000 €

Coopérative Écoles Victor FRAHIER ▶▶ 2 000 €

Coopérative École maternelle CENTRE ▶▶ 1 000 €

Confédération Syndicale des Familles ▶▶ 2 300 €

Association Jeanne d'Arc ▶▶ 2 500 €

Territoire Espoir 90 ▶▶ 500 €

Association des médaillés du travail ▶▶ 700 €

Solidarité Burkina ▶▶ 2 500 €

Association ACPG/CATM et Association des anciens combattants ▶▶ 300 €

Domicile 90 ▶▶ 1 500 €

Amicale du Personnel Communal ▶▶ 1 000 €

Prévention Routière ▶▶ 200 €

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) ▶▶ 200 €

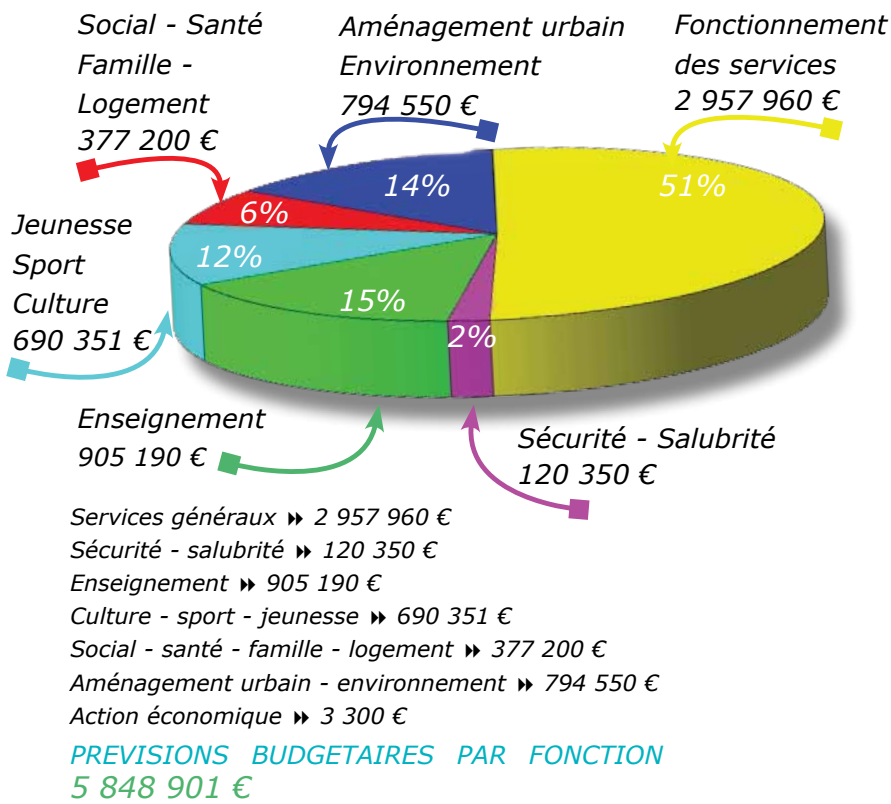
FNATH ▶▶ 150 €

Inser Vêt ▶▶ 1 000 €

Blood Reapers Motors Cycles ▶▶ 100 €

Banque Alimentaire ▶▶ 2 500 €

TOTAL 139 950 €



FACE AU MANQUE DE MOYENS, UNE QUESTION DE VOLONTÉ ET DE GESTION

Toute la gestion en 2019 a ainsi nécessité d'affirmer des priorités de dépenses claires et d'engager le plan d'économies avec opiniâtreté afin d'aller jusqu'au bout des solutions identifiées.

Pour mettre en oeuvre cette gestion encore plus VIGILANTE ET RIGOUREUSE, ce ne fut pas sans conséquences.

Dans ce contexte tendu, les décisions de restructuration, indispensables pour préparer l'avenir, ont été prises car pour la municipalité, réussir ensemble suppose indéniablement de poursuivre la sécurisation financière du budget communal.

Après ces transformations lourdes effectuées en 2019, la plus grande partie du chemin est accompli. Désormais, les orientations budgétaires consisteront à organiser une gestion financière prudente, à repositionner la méthode vers encore plus d'efficacité, en poursuivant la réorganisation des services municipaux et à respecter des objectifs d'économies que les mois à venir vont permettre de chiffrer.

En cette rentrée 2019, les services municipaux restent à l'écoute de la population pour satisfaire au maximum ses besoins légitimes. Leur objectif étant de ne pas transiger quand il s'agit de maintenir les équipements et le cadre de vie des valdoyens.

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS 2019



INSTALLATION DE LA VIDEO SURVEILLANCE

L'opération consiste à mettre en oeuvre une stratégie de

prévention de la délinquance en intégrant un ensemble d'actions visant la lutte contre les dégradations, les vols et incivilités avec notamment l'implantation de caméras de vidéo-surveillance.

La municipalité investit pour votre sécurité en implantant très prochainement 3 caméras à vision 360° pour la protection des biens et des personnes.

Pour cette première phase, trois sites seront désormais sécurisés :

- la mairie dont la Place Larger, le parking et les accès aux rues de la Gare et Carnot
- les terrains de jeux du Centre Jean Moulin
- le complexe sportif du Monceau, gymnase, Maison des Sports.

Tous les espaces privés se trouvant dans le périmètre de la caméra seront automatiquement floutés et nous ne pourrons, en aucun cas permettre de filmer chez des particuliers.

Achat et Pose de caméras
68 000 €

ECLAIRAGE PUBLIC AVENUE DE GAULLE ET RUE DU MARTINET

La sécurité des Valdoyens et des usagers est une des priorités de la Municipalité. Un manque éclairage favorise un sentiment d'insécurité et peut générer un problème de visibilité des piétons vis à vis des automobilistes.

Des travaux de renouvellement des luminaires sont engagés sur l'avenue du Général de Gaulle et la rue du Martinet. Cette stratégie d'investissement a pour but de compenser l'évolution du coût des énergies, en s'équipant d'ampoules LEDS beaucoup moins consommatrices d'énergie.

Montant de l'opération : 25 000 €

TRAVAUX ET PROJETS REPORTÉS

Le budget 2019 a nécessité de revoir certains projets de la municipalité en priorisant les investissements indispensables aux valdoyens et en limitant le recours à l'emprunt. C'est pourquoi le projet d'une nouvelle voie reliant la rue du 1^{er} Mai à la rue Carnot a été reporté ainsi que le projet d'épicerie solidaire annoncé au sein du CCAS.

Le plan de financement avait été prévu avec le soutien de subventions de nos partenaires locaux. Celui-ci n'a malheureusement pas été à la hauteur des demandes qui avaient été formulées par les élus de la collectivité.

Récompenses Fleurissement



Début Septembre, la municipalité récompense les Valdoyens pour le fleurissement de leur maison, leur balcon, leur jardin... Par ce geste, ils s'associent et contribuent à

l'embellissement de la Commune, dont la qualité du fleurissement est reconnue de tous.

Le samedi 14 septembre au Centre Jean Moulin, Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal ont remis à plus de 150 personnes une plante et un bon d'achat chez nos fleuristes valdoyens afin de perdurer leur action citoyenne.

1^{ER} PRIX DÉPARTEMENTAL POUR LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE DE VALDOIE

La commune a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie « communes de + de 1000 habitants » et le 2^{ème} prix pour le bâtiment « Mairie ». Le Restaurant du Pont a lui aussi décroché le 1er prix dans la catégorie « Restaurant ». Merci aux agents et aux administrés pour ces distinctions bien méritées.

Jean Maziarz profite de l'occasion pour nous présenter son arbre, unique à Valdoie. Il vient d'Albi. Jean l'a planté, il y a environ 7 ans sans conviction car c'est un arbre qui ne supporte à priori, pas le froid. Un professeur du lycée agricole de Valdoie de passage dans sa rue, lui a, un jour, dévoilé le nom de cet arbre : un lilas des Indes : il était étonné car cet arbre ne pousse que dans les régions chaudes habituellement. Depuis, il a essayé de mettre des pousses en terre, car plusieurs personnes étaient intéressées... sans résultat.



HOMMAGE DE LA MUNICIPALITE A Roger Gagéa



Roger GAGEA, conseiller municipal du groupe Valdoie Avec Vous, nous a quitté brutalement mercredi 19 juin victime d'un accident.

Roger c'était la vie.

Curieux et intéressé par tout. La semaine précédente son décès il avait été croisé dans un magasin de bricolage, au Granit, au Fimu, sur le stand du Burkina, au vélo gourmand de l'AVO et le plus souvent avec Joëlle son épouse.

Roger était un homme de convictions, porteur de valeurs humaines.

Il n'hésitait à prendre des responsabilités pour être utile aux autres. C'est ainsi qu'entre autres, il a siégé au CA de l'ADIJ et qu'il a présidé la MIFE, comme l'a écrit Madame le Maire, Roger GAGEA était un homme engagé, très actif au sein de la Municipalité, toujours présent pour travailler pour le bien de la Commune. C'était un pilier de notre groupe du conseil municipal et pour moi il répondait toujours présent pour participer à une réunion de travail ou pour rédiger un document ou quelques fois pour ... tempérer mes ardeurs.

Roger était un homme droit.

Droit jusque dans son allure. Sa haute silhouette, son apparence toujours soignée étaient repérables de loin. Son caractère rigoureux, expliquait son opiniâtreté lorsque la réponse à ses questions ou à ses propositions lui semblaient ne pas prendre en compte l'intérêt commun.

Roger était une belle personne.

Olivier DOMON



TRIBUNE

La loi du 27 février 2002 prévoit de réserver un espace aux groupes politiques dans les bulletins municipaux. En période pré-électorale, l'espace qui leur est réservé doit rester totalement inchangé. Les textes contenus dans cette Tribune (informations, propos et opinions) relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent qu'eux mêmes.

VALDOIE AVEC VOUS

Une grande partie de cette tribune a été rédigée pour la revue qui devait être diffusée en mai 2019. Comme Madame la Maire nous l'a écrit, elle a été « effarée de lire toutes ces allégations dont la plupart sont totalement fausses ». Soudainement, elle n'a plus eu le temps de faire paraître de revue municipale. Aujourd'hui c'est donc le deuxième numéro de l'année qui vous parvient. C'est dire la volonté de transparence et de vérité qui anime la municipalité !

Nous ne faisons que rappeler des situations ou apporter aux Valdoyens des précisions sur des faits que nous avons déjà dénoncés et qui mettent en évidence la mauvaise gestion tant du personnel (2 grèves dénonçant un profond mal être), que des fonds publics. Succinctement, car l'actualité de ces derniers mois a été riche et la place qui nous est laissée est réduite :

- En 2016, le directeur des services a été limogé pour « perte de confiance ».

Nous savons maintenant **qu'il nous en coûte 62 000€ par an pour rester tranquillement chez lui** et ceci encore pour quelques années,

- La directrice de la crèche qui en 2017 a été pressentie pour le remplacer, **a finalement été condamnée et licenciée** pour avoir détourné environ 15 000€. La Mairie n'a ni déposé plainte, le procureur ayant été déjà saisi nous a-t-on dit, ni demandé de dommages et intérêts,

envers la commune. AUJOURD'HUI

Dans une lettre adressée par La Poste aux Valdoyens, enfin pas à tous puisque les membres de notre groupe comme d'autres ne l'ont pas reçue. Madame la Maire, victime de « détracteurs » et de « rumeurs qui sont colportées par certaines personnes malintentionnées », tente de justifier la suppression de la crèche familiale et 11 emplois, la construction de nombreux bâtiments neufs à coup d'emprunts et au final la mauvaise santé financière de la commune. En réponse :

La mauvaise santé financière : nous tirons la sonnette d'alarme depuis 2010 !

Ce ne sont pas les détracteurs qui en parlent ! Depuis fin 2018 Madame la Maire l'évoque régulièrement dans ses interventions publiques ou auprès des associations, je peux en témoigner. Bien sûr ! C'est la faute de l'Etat qui réduit ses dotations aux collectivités. Rappelons d'une part que cette politique a été engagée par le Président Sarkozy en ... 2007 (la RGPP) et d'autre part qu'une des clés de calcul des dotations prend en compte l'effort fiscal demandé aux habitants, sur le principe « aide toi et l'Etat t'aidera ». D'ailleurs, en 2014 au lendemain de son élection, le maire a déjà augmenté fortement nos impôts

La situation financière est tellement saine, que Madame la Maire nous a même dit en conseil municipal que la **seule** banque qui ait fait une offre de prêts pour couvrir les besoins 2019, a attendu la délibération supprimant la

crèche et donc réduisant les coûts de fonctionnement, pour débloquer son accord.

Les bâtiments financés essentiellement par emprunts : Qui se lance dans l'achat d'une maison, « bien durable et utile » comme le justifie Le Maire, en empruntant 95% du coût comme nous l'avons estimé pour la nouvelle école ? Qu'elle sera la situation de l'emprunteur à court terme ? Lorsqu'on n'a pas les moyens, on adapte ses investissements et dans cet exemple la municipalité s'est refusée à étudier la réhabilitation des écoles existantes !

L'accueil des jeunes enfants : Le Maire nous explique que le multi-accueil « a mis à disposition des familles de l'agglomération belfortaine, une crèche collective de qualité » un peu plus loin elle indique que « plus nous développons nos capacités d'accueil ... plus (le) coût pèse sur les finances communales ». Donc les Valdoyens sont heureux d'apprendre qu'ils payent aussi pour les familles de l'agglomération. De ce fait, la présidente du CCAS, Mme Coudereau, et les membres du CA à l'exception de notre représentant, ont voté la fin de l'accueil à domicile ! Et l'aide au reclassement des assistantes maternelles se réduit à la fourniture de leurs coordonnées et cela depuis ... le mois de septembre malgré nos demandes.

Résultat de tout cela, car tout est lié :

- 11 personnes licenciées et 1cadre de la mairie en longue maladie,
- Une 2ème grève du personnel pour

exprimer sa solidarité et aussi re-dire son mal être,

- Des contentieux en cours ou à venir,
- Une offre de service réduite qui laisse des parents dans l'incertitude,

- Des Valdoyens mals à l'aise d'apprendre du Maire que pour « préserver (leurs) finances, nous (la majorité des membres de la municipalité) avons mis un terme au service d'accueil familial ».

- Des finances communales toujours aussi mauvaises.

ET DEMAIN ?

Vous le savez, nous ne partageons, **ni dans la forme ni sur le fond**, l'action menée depuis près de 12 ans par la majorité.

Pour notre part, nous voulons un Valdoie solidaire et ouvert, respectueux de ses habitants et de ses partenaires. Nous voulons que les projets soient construits avec les habitants. Face au développement du sud de l'agglomération, nous voulons développer une identité d'un Valdoie reconnu pour ses services et aussi pour sa qualité de vie.

Nous voulons en débattre avec vous. C'est pourquoi dès aujourd'hui, nous vous invitons à nous rejoindre ou à nous faire part de vos idées en nous contactant. Nous comptons sur vous.

Photo OD + **Valdoie Avec Vous - c/o Olivier DOMON - 8 rue André Bouloche 90300 VALDOIE - 06 69 61 27 92 - valdoieavecvous@gmail.com**





FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la fête de la Musique à Valdoie a eu lieu le 22 juin sur le thème « En attendant le Tour ». Les Charly Dolls, les vélos smoothies, un atelier Enduro, un manège gratuit pour les enfants, un quizz au cours duquel 3 gagnants se sont vu remettre par Madame le Maire Corinne Coudereau, une entrée aux Eurockéennes. Différentes animations ont ponctuées cette sympathique soirée.

Fidèle à la tradition, à partir de 21h, la place de la Mairie s'est transformée en dance-floor jusqu'à 1h du matin. Pour la plus grande satisfaction du public encore nombreux à cette heure tardive. Il s'agit là d'un évènement exceptionnel, qui ne se déroule qu'une fois dans l'année et la municipalité présente ses excuses aux personnes qui auraient pu être incommodées par ces bruits nocturnes.

La petite restauration était assurée par le Sporting Club Municipal, et la buvette par l'Association VALD'ANIM. Madame le Maire a tenu à remercier chaleureusement les présidents associatifs et tous les bénévoles qui ont bien voulu participer à cette belle animation populaire.



LES MERCREDIS D'ÉTÉ

Du mercredi 10 juillet au mercredi 28 août de 18h à 21h30, la place de la Mairie s'est transformée en grande fête des voisins. On y vient en famille ou entre amis. Moment de convivialité attendu et plébiscité par un grand nombre d'habitants, ils ne voudraient surtout pas manquer cette fin d'après-midi estivale. Cette année, les Associations sportives telles que le Club de Judo, les Boules Lyonnaises, le SCM de Valdoie, ont assuré la restauration rapide. Les Bars « LE WHEELING » et « LE TURENNE » ont permis au public de se désaltérer. Le Lycée Agricole de Valdoie vendait aux amateurs des légumes « bio » en circuit court tomates, carottes, salades, etc... L'Association « TOUS POUR ADÉLIA » a tenu un stand de délicieux gâteaux, crêpes, gaufres, et maquillait les enfants.

A souligner que lors de ces animations estivales, les commerçants, artisans, et associations présentes ne sont soumis à aucun droit de place, la municipalité met également à disposition tables, bancs, tonnelles, électricité...

Cette action municipale a pour but de soutenir le tissu associatif local en leur permettant de récolter quelques recettes nécessaires au bon fonctionnement de leurs activités et également de favoriser le bien vivre ensemble sur la commune en partageant ces moments de convivialité et de partage.



LA FÊTE DU SPORT

Quasiment toutes les associations valdoiennes étaient présentes à la Fête du Sport à Valdoie, samedi 7 septembre.

Les sapeurs pompiers ont mis en place un parcours chronométré très ludique et très représentatif de la profession.

Lors de la cérémonie de remise des trophées, chaque président associatif a mis à l'honneur soit un sportif soit un bénévole représentant son association.

Cette année, la coupe du Challenge Sportif a été remis pour un an aux Boules Lyonnaises.

Corinne COUDEREAU, Maire a profité de ce moment pour remettre à Mr Navarro le trophée de la ville la plus sportive du département qui lui revenait de droit en sa qualité de Président de l'Office Municipal des Sports.

Les bénévoles peuvent être fiers, cette fête du Sport 2019 s'est parfaitement déroulée.

Un grand merci à eux!

VALDOIE, VILLE LA PLUS SPORTIVE DU DÉPARTEMENT

Ce challenge est organisé par le Comité Régional Olympique et Sportif en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Territoire de Belfort. Valdoie concourait dans la catégorie des villes de moins de 9 000 habitants.

Les résultats ont été annoncés lors d'une cérémonie à Sportissimo le samedi 7 septembre. **La commune a obtenu le titre de Ville la plus sportive du Département.**